

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2020

Etaient Présents 55 titulaires, 4 suppléants, 7 conseillers ayant donné pouvoir

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Marie-Pierre CASTAINGS, Bernard MORA, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Jean-Jacques BORDENAVE, Jean-Claude COUSTET, Jean CASABONNE, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Michel CONTOU-CARRÈRE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Claude BERNIARD, Michèle CAZADOUMECQ, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Fabienne MENE-SAFFRANE, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Jean CONTOU CARRERE, Laurence DUPRIEZ, Philippe GARROTE, Emmanuelle GRACIA, Daniel LACRAMPE, Chantal LECOMTE, Patrick MAILLET, Nathalie PASTOR, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Elisabeth MIQUEU, Louis BENOIT, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE,

Suppléants : Jérôme BOURGUINAT suppléant de Jacques CAZAURANG, Patrick DRILHOLE suppléant de Rose Elisabeth LOPEZ, Lauriane TRESSERRE suppléante de Gérard LEPRETRE, Loïc LUNION suppléant de Aurore GUEBARA

Pouvoirs : Fabienne TOUVARD à Fabienne MENE-SAFFRANE, Cédric PUCHEU à Lydie ALTHAPE, Laurent KELLER à Claude BERNIARD, André LABARTHE à Laurence DUPRIEZ, Martine LARROUCAU à Jean CONTOU CARRERE, Stéphane LARTIGUE à Patrick MAILLET, Christophe GUERY à Daniel LACRAMPE

Absents : Ophélie ESCOT, Alain CAMSUSOU, Philippe SANSAMAT, Jean-Maurice CABANNES, Jean-Luc MARLE, Alain QUINTANA, Marie Annie FOURNIER, Jacques MARQUÈZE,

RAPPORT N° 27-200910-CUL-

FORT DU PORTALET : PONT D'ENFER, DEMANDES DE FINANCEMENT POUR LA PHASE 1 DES TRAVAUX DITE « TRAVAUX D'URGENCE »

Mme CABON expose :

Vu la décision du Président n° 2020-11 du 23 juin 2020,

Vu la validation du marché de maîtrise d'œuvre relatif aux travaux de sauvegarde du Pont d'Enfer,

Vu la délibération du 27-200728-CUL du 28 juillet 2020 relative aux

Considérant les études-diagnostic et pré-études,

Considérant les autorisations préfectorales,

Le Pont d'Enfer est un ouvrage d'art classé au titre des monuments historiques, puisqu'inclus dans le site du Fort du Portalet.

A ce titre, et dans le cadre du projet de sauvegarde – restauration dont il fait l'objet, il s'agit de valider le plan de financement définitif de la phase 1, dite « travaux d'urgence » comme indiqué ci-après.

Afin de permettre l'instruction de ce dossier, il est nécessaire de présenter auprès de chacun de nos partenaires un plan prévisionnel en adéquation avec les dépenses retenues par chacun.

Plan de financement Direction Régionale de l'Action Culturelle (DRAC) Nouvelle-Aquitaine

Nature des dépenses	Montant HT	Origine des recettes	Montant
Mission de maîtrise d'œuvre (Phase1 : VISA-DET-AOR-OPC)	17 960.00 €	DRAC	256 525.50 €
Travaux généraux (installation de chantier, signalisation)	119 022.00 €	Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine	57 317.51 €
		Conseil Départemental 64	84 653.95 €
Surveillance et mise en sécurité (instrumentation, dévégétalisation, câblage)	62 683.00 €	DIRA	15 950.00 €
Traitement des sous-cavages (déroctage, épinglage, batardeau, coffrage, forage et injection)	177 760.00 €	CCHB	98 604.04 €
Travaux de confortement et de restructuration (épinglage, ancrages, injection)	135 626.00 €		
Total	513 051.00 €	Total	513 051.00 €

NB - La totalité de l'opération est inscrite au budget 2020 de la collectivité, ainsi que le préfinancement de la TVA.

Plan de financement Conseil Départemental Pyrénées-Atlantiques

Nature des dépenses	Montant HT	Origine des recettes	Montant
Mission de maîtrise d'œuvre (Phase1 : VISA-DET-AOR-OPC)	17 960.00 €	DRAC	248 300.50 €
Travaux généraux (installation de chantier, signalisation)	102 572.00 €	Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine	49 092.51 €
		Conseil Départemental 64	84 653.95 €
	62 683.00 €		

Surveillance et mise en sécurité (instrumentation, dévégétalisation, câblage)	177 760.00 €	DIRA	
Traitement des sous-cavages (déroctage, épinglage, batardeau, coffrage, forage et injection)	135 626,00 €	CCHB	98 604.04 €
Travaux de confortement et de restructuration (épinglage, ancrages, injection)			
Total	496 601.00 €	Total	496 601.00 €

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de l'opération,
- **SOLLICITE** les services de l'Etat au titre de la DRAC Nouvelle Aquitaine,
- **SOLLICITE** le Président du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques,
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 10 septembre 2020

Suit la signature

Le Président

Signé BU

Bernard UTHURRY